

## DÉLIBÉRATION N°DL20240190 DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU MARDI 17 DÉCEMBRE 2024

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 06/12/2024 ; que la liste des délibérations ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;

- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 34 présents, 5 absents représentés à savoir :

#### ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Axel DUGUA ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Gilles GRECO ; Mme Sandrine FRANÇON ; M. Jean-Paul RIVAT ; Mme Aline MOUSEGHIAN ; M. Bruno CHANGEAT ; Mme Catherine CHAPARD ; Mme Béatrice COFFY (jusqu'à 23h59) ; M. François MORANGE ; M. Alexandre CIGNA ; M. Pierre DECLINE ; M. Yves ALAMERCERY ; M. Jean-Marc LAVAL ; Mme Geneviève MASSACRIER ; Mme Michèle FREDIERE ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT (jusqu'à 23h37) ; M. Francis NGOH NGANDO ; M. Philippe PARET ; Mme Florence VANELLE ; Mme Florence VILLEDIEU ; Mme Ayse CALYAKA ; Mme Abila CIPRIANI ; M. Raphaël BERNOU ; Mme Dudu TOPALOGLU ; Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; Mme Isabelle SURPLY ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT (à partir de 19h45) ; M. Romain PIPIER ; M. Pierre-Mary DESHAYES ; Mme Juliette BOULLIAT ; M. Luc CHEVALLIER ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; Mme Michelle DUVERNAY

#### ABSENTS REPRESENTES

M. Daniel FAYOLLE a donné procuration à M. Régis CADEGROS

Mme Béatrice COFFY a donné procuration à Mme Andonella FLECHET (à compter de 23h59)

M. Jean-Luc BOUCHACOURT a donné procuration à M. Jean-Paul RIVAT (à compter de 23h37)

Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT a donné procuration à M. Jean MINNAERT (jusqu'à 19h45)

Mme Nathalie ROBERT a donné procuration à Mme Isabelle SURPLY

#### SECRETAIRE ELUE POUR LA DUREE DE LA SESSION

Mme Catherine CHAPARD.

**PERSONNEL COMMUNAL - MISES À DISPOSITION D'ÉDUCATEURS SPORTIFS AUPRÈS DES ASSOCIATIONS LOCALES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025 - RENOUELEMENT**

Mme Béatrice COFFY expose ce qui suit :

Le service des sports de la commune de Saint-Chamond emploie du personnel qu'il met à la disposition d'associations locales sportives.

Le statut général des fonctionnaires de l'Etat et des collectivités territoriales (titre III portant dispositions diverses à la fonction publique territoriale) fixe les conditions selon lesquelles les agents sont susceptibles d'être mis à disposition d'organismes d'intérêt général.

Par ailleurs, il est rappelé qu'en vertu du décret n°2008-580 du 18 juin 2008, la collectivité a l'obligation de se faire rembourser par l'association la rémunération de l'agent mis à disposition, les cotisations et contributions correspondantes.

Conformément à l'article L.512-12 du code général de la fonction publique, l'assemblée municipale doit être informée des mesures envisagées.

La commune souhaite renouveler les mises à disposition de personnel communal auprès des associations locales sportives pour l'année scolaire 2024-2025, récapitulées dans le tableau ci-dessous :

<b>ÉTAT DES ÉDUCATEURS SPORTIFS MIS A DISPOSITION</b>			
<b>Année scolaire 2024 / 2025</b>			
<b>LIEU DE MISE A DISPOSITION</b>	<b>CADRE D'EMPLOIS</b>	<b>MISSIONS</b>	<b>TEMPS DE TRAVAIL DUREE HEBDO</b>
Saint-Chamond Foot	Éducateur principal des APS de 1ère classe	Entraînement	8 h 45 min
Saint-Chamond Tennis de table	Éducateur principal des APS de 1ère classe	Entraînement	12 h 30 min

Les agents ainsi mis à disposition feront l'objet d'un arrêté individuel.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir discuté et délibéré,

**DÉCIDE :**

- **de prendre acte** du renouvellement des mises à disposition du personnel du service des sports pour l'année scolaire 2024-2025.

-----oooOooo-----

**ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.**

Certifié,

Saint-Chamond, le 18/12/2024



Le maire,

Le secrétaire de séance,

Axel DUGUA

Catherine CHAPARD

*Date de mise en ligne*